

# ETAT DES ENGAGEMENTS

## 2015

### « CIF CPF 2015 »

### OPACIF / FONGECIF

### Demandeurs d'emploi/Salariés

## *SOMMAIRE*

<i>INTRODUCTION</i> .....	2
<i>DONNEES QUANTITATIVES</i> .....	3
1.1 Caractéristiques des formations .....	3
1.2 Caractéristiques des participants .....	4
<i>DONNEES FINANCIERES</i> .....	4
<i>CONCLUSION</i> .....	5

# INTRODUCTION

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat signent une Convention-cadre permettant de développer les actions de formation concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

En 2015, 11 dispositifs cofinancés par le FPSPP ont donné lieu à des engagements de formation. Ces derniers ont été constatés et partagés avec les OPCA/OPACIF/FONGECIF dans le cadre de la levée de condition suspensive à l'aide FPSPP<sup>1</sup>, sur la base d'enquête envoyées début février 2016. Au total, 213 opérations conventionnées entre le FPSPP et les OPCA/OPACIF/FONGECIF ont été concernées ; elles ont permis l'engagement d'environ 470M€ au bénéfice de plus de 400 000 participants.

**Cet état des engagements sur le dispositif « CIF CPF 2015 » a pour objectif de donner une visibilité aux partenaires sociaux sur les caractéristiques principales des participants et des formations, en termes quantitatifs et financiers.**

Pour rappel, les objectifs de cette dotation sont de financer les heures CPF mobilisées dans le cadre d'un CIF ou d'un Congés Validation des acquis et de l'expérience.

En 2015, le dispositif « CIF CPF 2015 » concerne 34 opérations à destination de 4 666 participants pour un montant réellement supporté par les OPACIF et FONGECIF de 43 703 654 € correspondant à un soutien financier du FPSPP de 4 786 452 €.

---

<sup>1</sup> Cet exercice est réalisé chaque année depuis 2012 (réforme du plan comptable) ayant pour objectif de mettre en miroir la comptabilité des OPCA et celle du FPSPP au regard des engagements à financer la formation en N-1. Il permet également au FPSPP d'optimiser les fonds non engagés sur les appels à projets. Les partenaires sociaux décident de leur reprise afin de les attribuer à d'autres sujets, par exemple pour suivre les demandes de fonds complémentaires des OPCA.

# DONNEES QUANTITATIVES

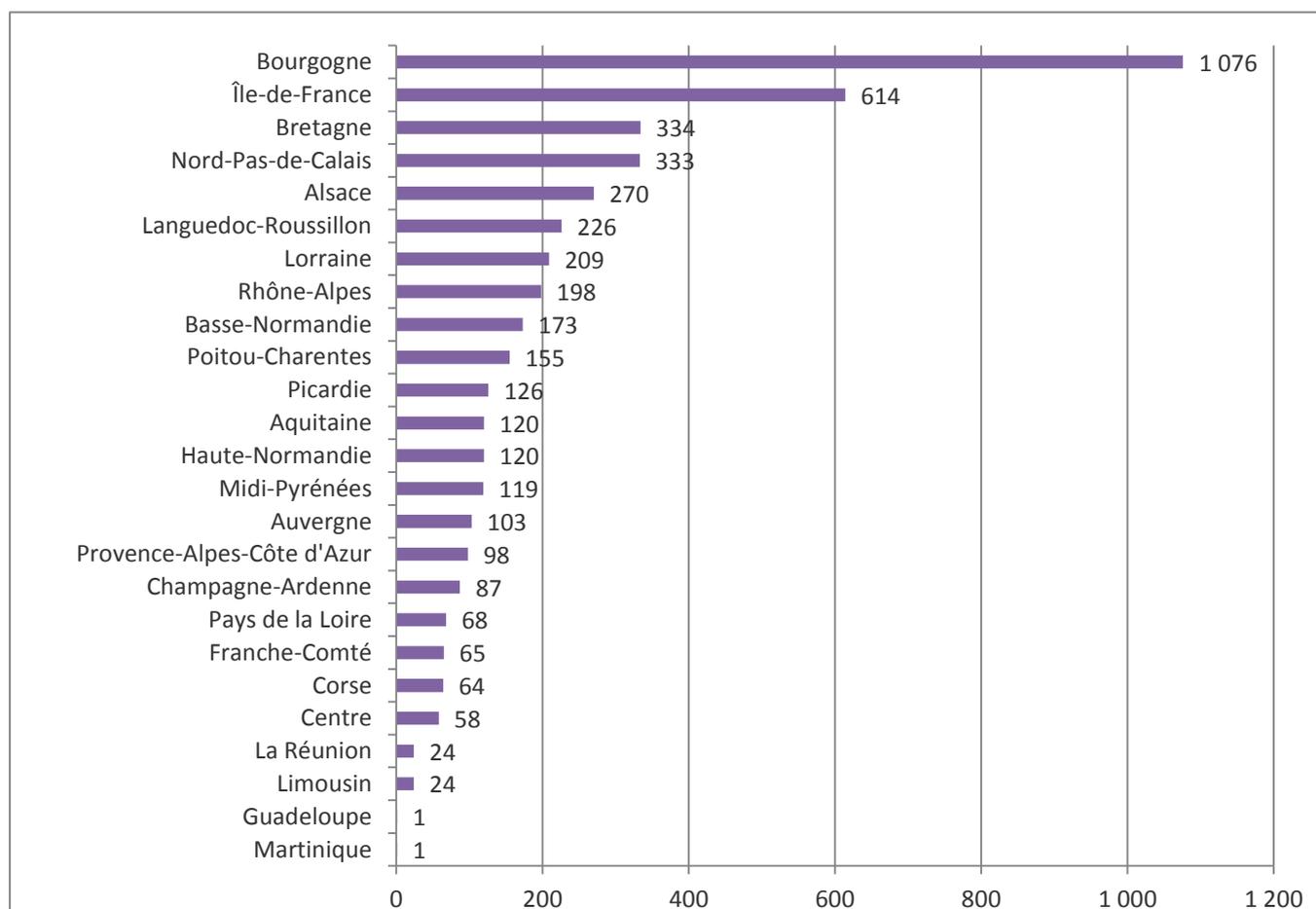
## 1.1 Caractéristiques des formations

Le nombre d'actions de formation engagées en 2015 est de 4 666 formations. Sur les 34 OPACIF et Fongecif positionnés sur ce dispositif, seuls 28 ont transmis un état de leurs engagements 2015 sur le CIF CPF au FPSPP.<sup>2</sup>

Les principales caractéristiques des actions de formation sur le dispositif « CIF CPF 2015 » sont les suivantes :

- durée moyenne : 675,95h
- coût moyen : 9 366,41 €
- coût horaire moyen : 13,86 €
- nombre d'heures CPF engagées : 338 262h
- nombre d'heures CPF moyen dans un parcours de formation : 72,5h
- part des heures CPF dans un parcours de formation : 11 %

Ces 4 666 actions de formation sont engagées en 2015 comme suit dans les régions :



<sup>2</sup> Les Fongecif Guyane, Guadeloupe, ainsi que le FAFTT, UNIFAF, AGECIF CAMA et OPCALIM n'ont pas transmis d'enquête LCS, n'ayant pas effectué d'engagement.

## 1.2 Caractéristiques des participants

4 666 participants dont 484 demandeurs d'emploi.

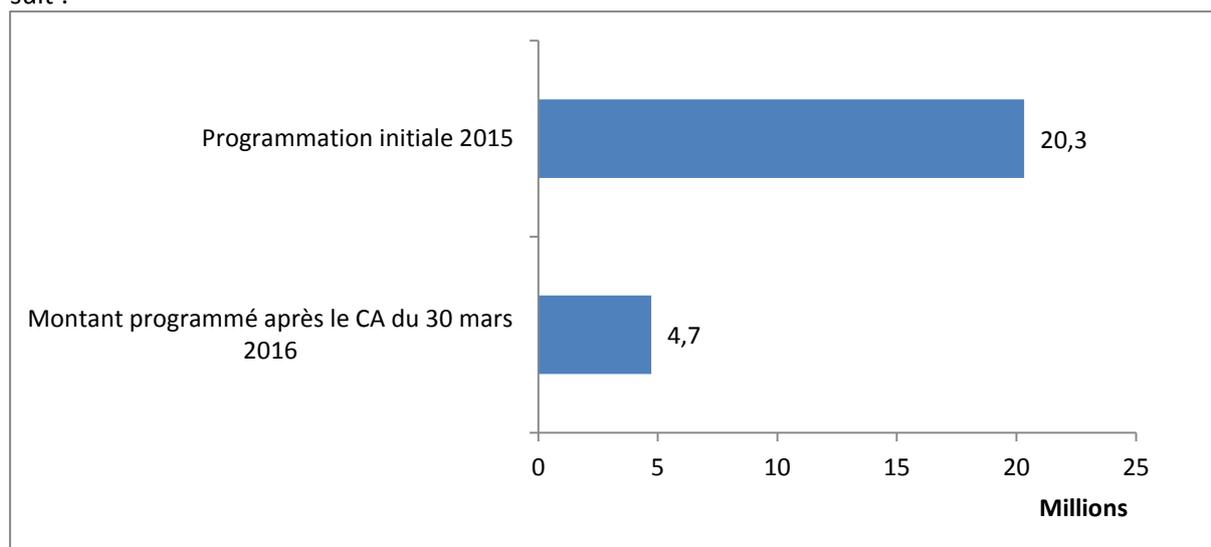
# DONNEES FINANCIERES

Pour le dispositif « CIF CPF 2015 », le FPSPP prend en charge le financement des heures CPF au coût horaire réel de la formation dans la limite de 27,45 € / h et de 18 000 € pour l'ensemble de la formation.

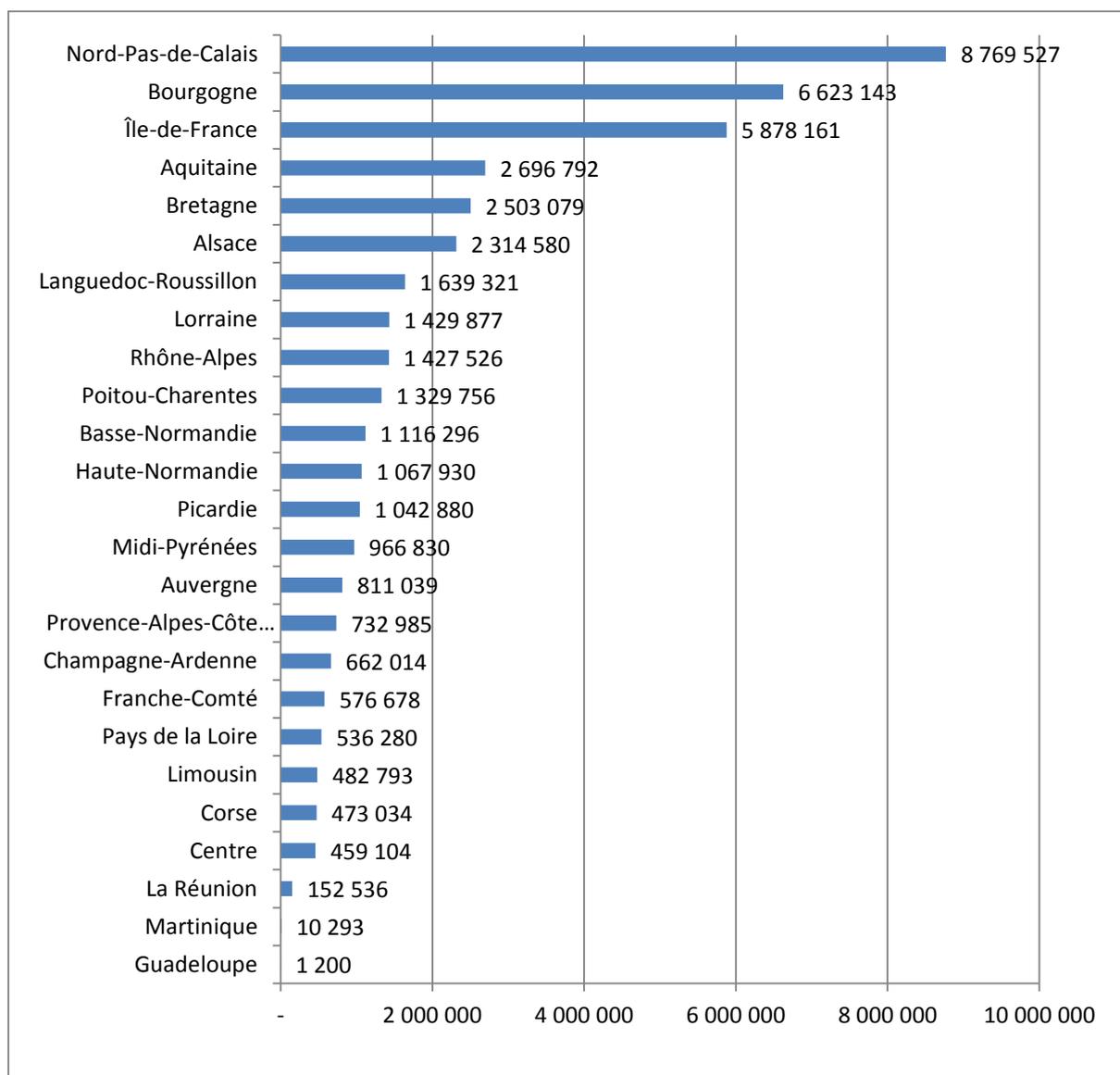
Ainsi, pour ce dispositif :

	Montant réellement supporté par l'OPACIF/FONGECIF	Soutien financier du FPSPP
Dépenses totales	43 703 654 €	4 786 452 €

Ces engagements de formation sont à comparer aux montants programmés par le FPSPP, comme suit :



Enfin, les engagements pris en 2015 par région sont les suivants. Pour plus de visibilité du poids de chaque région au sein de dispositif, les données financières figurant dans le graphique ci-dessous se basent sur les coûts réellement supportés par les OPACIF/FONGECIF au titre des dépenses liées aux participants (43 703 654 €), et non uniquement sur la part FPSPP.



## CONCLUSION

Au global, le FPSP a soutenu en 2015, l'engagement de 4 666 formations au bénéfice de 4 182 salariés et 484 demandeurs d'emploi, correspondant à un montant de 4 786 452 €. Le coût total réellement supporté par les OPACIF/FONGECIF étant de 43 703 654 €, l'aide du FPSP équivaut donc à un cofinancement de 10,95% du dispositif.

Le dispositif CIF CPF a été reconduit en 2016, sur les 15 M € disponibles, la moitié a déjà été programmée suite au CA du 24 février 2016.